

et messieurs, si vous savez que depuis quelque temps une discussion s'est élevée à ce sujet dans l'Eglise ou plutôt dans le clergé de France. On discute pour déterminer dans quelle mesure Bossuet a ou n'a pas incliné du côté des jansénistes, et comme il arrive quand on discute les questions de cette manière, les deux adversaires se sont enfoncés plus avant dans leur opinion respective. La solution serait bien plus simple par une discussion toute naturelle, il y a beaucoup de choses dans le jansénisme, il y a plusieurs choses et notamment trois choses : il y a d'abord une hérésie formelle et bien caractérisée, c'est celle qui se trouve contenue dans les cinq propositions devenues légendaires, celles que Rome a condamnées, et il ne saurait venir à l'idée de personne de supposer qu'un seul instant Bossuet n'ait pas souscrit à cette condamnation ; mais il y a une doctrine dans le jansénisme : c'est celle qui s'est exprimée dans quelques endroits des *Pensées* de Pascal qui, à l'imitation du protestantisme, a peut-être appuyé plus qu'il ne fallait sur ce que l'on appelle le péché originel, et il y a dans les écrits de Pascal une doctrine angoissée et désespérante qui a voulu assombrir la vie humaine. Bossuet l'a senti et nul mieux que lui n'a parlé de cette tare originelle, mais en célébrant la misère de l'homme nul mieux que lui n'en a célébré la grandeur et dans ce sens il a fait le départ de ce que la doctrine avait de conforme à l'orthodoxie.

Il y avait dans le jansénisme une tendance à une austerité morale plus sévère et il est certain que de cette sévérité Bossuet avec sa probité naturelle a été partisan, c'est vrai, et il a été plutôt ennemi de la casuistique, il a été plutôt ennemi de cette doctrine qui, ainsi qu'il le disait lui-même, porte des coussins sur les coudes des pécheurs. Dans ce sens il a été janséniste, ce qui revient